## CONFLIT À AIR ALGÉRIE

# Toujours pas d'accord en vue

***Pour l'heure, aucune décision n'a été encore signée par les deux parties. Les négociations sont toujours en cours et elles portent essentiellement sur la question salariale.***

**Irane Belkhedim - Alger (Le Soir) -** Les discussions entre la direction générale de l'unique compagnie nationale aérienne et le collectif du personnel navigant commercial entament leur deuxième semaine.

Une nouvelle séance de travail est prévue aujourd'hui. Comme les autres rencontres, elle durera toute la journée.

«Ce sont de longues séances de travail que l'on tient avec la commission chargée du dossier de 9 h à 18h. Nous disséquons les fiches de paie. Chacun donne ses arguments et présente ses propositions», explique Nazim Maiza, l'un des quatre délégués du collectif du personnel navigant commercial (PNC).

La commission chargée du dossier regroupe un financier, deux juristes, un commercial et un expert qui négocient avec les quatre délégués du collectif PNC la revalorisation salariale.

Pour rappel, le personnel navigant commercial a observé une grève de quatre jours, du 11 au 14 juillet, revendiquant une revalorisation salariale, la création d'une direction autonome du PNC et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles.

Pour absorber la colère des grévistes, le P-dg d'Air Algérie, Mohamed Salah Boultif, avait proposé une augmentation de 20 % à l'ensemble des salariés de l'entreprise, estimés à 9 800 employés. Une démarche qui n'a pas apaisé le PNC qui continue de réclamer un statut de personnel navigant commercial. Pour l'heure, aucune décision n'a été encore signée par les deux parties. Les négociations sont toujours en cours et elles portent essentiellement sur la question salariale. «Aucun accord final n'a encore été signé», explique Nazim Maiza.

La direction générale d'Air Algérie avait promis de donner une réponse définitive sur la revalorisation salariale avant le 31 juillet. «Les discussions évoluent et nous en sommes satisfaits. Si cela continue à ce rythme et si l'administration a besoin d'un peu de temps pour régler les détails techniques, nous sommes prêts à accorder un peu plus de temps», a ajouté Nazim Maiza.

**I. B.**

Photo : Samir Sid

Une nouvelle grève d'Air Algérie pénalisera lourdement les passagers.

## ALGÉRIE POSTE

# Les nouveaux salaires dès aujourd'hui

Les postiers vont toucher leurs nouveaux salaires à partir d'aujourd'hui. Ces derniers bénéficient d'augmentations qui varient entre 20 et 30%, ce qui entraîne une augmentation masse salariale estimée à 25,07%. Les postiers ont déclenché un mouvement de grève le 28 avril dernier pour revendiquer des augmentations salariale. Après deux semaines de mobilisation, ils ont fini par obtenir gain de cause, soit une augmentation du salaire de base allant de 20 à 30% qui sera étalée sur une année. Les postiers vont toucher leurs nouveaux salaires du mois de juillet aujourd'hui. Pour rappel, l'accord salarial conclu entre le syndicat des travailleurs et l'entreprise prévoit une augmentation de 20 % à partir de ce mois, une hausse de 5 % à partir du 1er janvier 2012 et une augmentation de 5 % le 1er juillet 2012. Soulignons également que toutes les primes existantes ont été revalorisées et d'autres instituées.

Ainsi, la prime de transport est passée de 1 000 à 2 700 DA. La prime de panier est de 350 DA/ jour. Le guichetier s'est vu attribuer une prime de 2 000 DA. Le caissier 2 500 DA et le caissier principal 4 000 DA. La prime du vérificateur est de 4 000 DA, celle d'exploitation et d'intervention est également de 4 000 DA.

Pour les primes de responsabilité, le chef de bureau et le chef de département toucheront une prime de 2 000 DA. La prime de nuisance est augmentée de 50%. Le convoyeur et le chauffeur de transport de fonds toucheront une prime de risque de 3 000 DA. Le comptable bénéficiera d'une prime de 2 500 DA et le comptable principal de 4 000 DA.

L'indemnité d'expérience professionnelle (IEP) est passée de 64 à 68%. Il a été également décidé d'attribuer des indemnités de zone selon le barème en vigueur et de revoir le dispositif de l'avancement horizontal, celui de la promotion, la révision de la nomenclature des postes de travail, l'avancement de deux caisses pour les agents ayant atteint l'âge de 55 ans et le repositionnement des personnels dans les fonctions réellement exercées.

M. Mahloul, nouveau responsable d'Algérie Poste, promet à son personnel des conditions de travail convenables et des salaires décents qui leur permettront de mener une vie décente. Des conditions idoines qui, espérons-le, se répercuteront sur l'accueil des citoyens au niveau des différents guichets de poste.

**S. A.**

## POUR PROTESTER CONTRE LE NON-RESPECT DE L'ADMINISTRATION DU CHU DES INSTRUCTIONS DE LA TUTELLE

# Les paramédicaux de Constantine en grève

***Outrés par «l'impéritie et le non-respect» de l'administration du CHU de Constantine et quelques EPH et EPSP de «l'instruction ministérielle du 16 juin dernier concernant le payement à découvert des indemnités» du personnel paramédical, des centaines de paramédicaux ont observé, hier, un arrêt de travail de deux heures.***

Par cette énième action de protestation, le bureau de wilaya de Constantine du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) dénonce «les pratiques de certains responsables de l'établissement dont, notamment, affirment des syndicalistes, le trésorier». «Faisant fi de l'instruction ministérielle en question, le trésorier aurait, expliquent ces derniers, gelé leurs indemnités jusqu'au mois d'octobre prochain.»

Selon Mme Meriem, secrétaire régional du SAP, «tout ce que demandent les protestataires, c'est l'application de la loi et le respect des instructions et directives concernant le régime indemnitaire et le statut des paramédicaux émises par le ministère de tutelle et celui des Finances». Et de poursuivre dans ce sens que «toutes les démarches entreprises auprès du trésorier, dans l'espoir de régler ce problème, sont, malheureusement, restées vaines. Car ce dernier a refusé de leur expliquer les raisons d'une telle décision (le gel des indemnités, ndlr)».

Aussi, les protestataires, qui comptent observer un arrêt de travail quotidien de deux heures, et ce, jusqu'à que leurs doléances et revendications soient prises en considération s'interrogent : «Pourquoi nos confrères d'autres wilayas du pays ont été reclassés à la catégorie 11 (JO n° 17 du 20 mars 2011) et ont également perçu leurs dus, alors que ceux de Constantine n'ont encore rien vu de tout cela».

**Farid Benzaid**

## APRÈS ENGAGEMENT DE LA TUTELLE

# Les communaux gèlent leur grève prévue aujourd'hui

***La Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFS), affiliée au Snapap, a décidé de geler son mouvement de grève de trois jours prévu pour aujourd'hui. La tutelle s'est engagée à déposer aujourd'hui le statut des communaux au niveau du gouvernement. Les fonctionnaires toucheront leurs indemnités avec effet rétroactif à partir de 2008.***

**Salima Akkouche - Alger (Le Soir) -** La menace de la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes de paralyser les APC a trouvé un écho. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a fini par ouvrir les portes du dialogue.

Les deux parties se sont réunies, hier, pour débattre de la plate-forme des revendications des communaux, souligne la Fédération dans un communiqué rendu public.

La tutelle a ainsi décidé, à l'issue de cette réunion, de déposer aujourd'hui le nouveau statut des fonctionnaires au niveau du secrétariat général du gouvernement pour signature.

Les communaux toucheront leur régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir de 2008. Le département d'Ould Kablia s'est engagé à effectuer la procédure en deux tranches.

Les fonctionnaires toucheront ainsi leurs indemnités des années 2008 et 2009 à partir de ce mois de Ramadan et la seconde tranche à partir du début 2012.

La Fédération, qui a déposé un préavis de grève de trois pour aujourd'hui, a finalement décidé de geler son mouvement.

**S. A.**

## FACE À L'ÉROSION DE LEUR POUVOIR D'ACHAT

# Les retraités s'indignent

Une centaine de retraités s'est rassemblée hier au siège de la Centrale syndicale, sis au 1er-Mai à Alger.

Un rassemblement qui a duré deux heures avant que Abdelmadjid Sidi Saïd ne prenne langue avec eux.

Ils dénoncent l'érosion de leur pouvoir d'achat, laminé par l'inflation galopante, et revendiquent une revalorisation conséquente de leurs pensions. «Je ne vais pas vous mentir et vous promettre des merveilles mais je me suis entretenu avec le Premier ministre, et nous nous sommes entendus pour donner la priorité au dossier des retraités lors de la prochaine tripartite de septembre», a-t-il déclaré.

**L. H.**